RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 C 00048
Numéro SIREN : 515 229 458
Nom ou dénomination : FIDES SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2013 sous le numéro de dépôt 100199

1310030201

DATE DEPOT :	2013-11-08
NUMERO DE DEPOT :	2013R100199
N° GESTION :	2009C00048
N° SIREN :	515229458
DENOMINATION :	FIDES SOLUTIONS
ADRESSE :	90 avenue de Flandre 75019 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/06/21
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR
	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)
	NOMINATION DE REPRESENTANT PERMANENT
	CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT

Copie certifiée conforme
à l'original

09CH8

GIE FIDES SOLUTIONS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 juin 2013

Conformément aux articles 14 et suivants des statuts, l'Assemblée Générale des membres du Groupement d'Intérêt Economique FIDES Solutions s'est réunie sur convocation de Monsieur Marcel KAHN, Président du Conseil d'Administration, le 21 juin 2013 à 15h25 dans les locaux de la MACSF, 10 cours du Triangle de l'Arche, 92919 LA DEFENSE CEDEX, avec l'ordre du jour suivant :

YG du 21/8/13
10 CA
PC
DF

- Projet de résolutions :
 - Approbation des comptes de l'exercice 2012
 - Renouvellement d'administrateurs personnes morale
 - Nomination d'un nouvel administrateur : PROTEXIA France

Monsieur Marcel KAHN préside l'Assemblée. S'étant fait remettre la feuille de présence, il constate que les 2 membres sont présents, en sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration, du Commissaire aux comptes et du Contrôleur de la gestion, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle au titre du GIE CIVIS la Société Mutuelle de Poitiers Assurances administrateur pour une durée de trois ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la société Mutuelle de Poitiers Assurances est Madame Evelyne MOREAU, Responsable qualité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle au titre du GIE CIVIS la Société Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des travaux publics (SMABTP) administrateur pour une durée de trois ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la SMABTP est Monsieur Bernard MILLEQUANT, Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle au titre du GIE CIVIS la Société SwissLife Assurances de Biens administrateur pour une durée de trois ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la Société SwissLife Assurances de Biens est Monsieur Alexandre VERCHER, Directeur Technique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
08 NOV. 2013
Sous le N° : A100199

12

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle au titre du GIE CIVIS la Société THELEM Assurances administrateur pour une durée de trois ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la Société THELEM Assurances est Monsieur Jacques PASCAL, Directeur de l'Offre et des services.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle au titre de la SAS DOMUS Vie quotidienne la Société AREAS Dommages administrateur pour une durée de trois ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la Société AREAS Dommages est Monsieur Rémi PROCHASSON, Directeur de l'Indemnisation, en remplacement de Monsieur Fabrice GENEST.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle au titre de la SAS DOMUS Vie quotidienne la Société BPCE ASSURANCES administrateur pour une durée de trois ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la Société BPCE ASSURANCES est Madame Sabine CONG-PERRET, Directeur des Partenariats.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle au titre de la SAS DOMUS Vie quotidienne la Société MACSF administrateur pour une durée de trois ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la Société MACSF est Monsieur Stéphane DESSIRIER, Directeur Assurances.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jacques DEPARIS le 20 décembre 2012 de son mandat d'administrateur personne physique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale prend acte du non renouvellement du mandat d'administrateur de la société PACIFICA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale nomme au titre du GIE CIVIS la société PROTEXIA France, société anonyme, RCS Paris 382276624, dont le siége social est à PARIS LA DEFENSE CEDEX, Tour Neptune – Case courrier 2508 – 20 place de Seine, administrateur pour une durée qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2015. Le représentant permanent de la société PROTEXIA France sera Madame Claire RIOLLIER, Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

EXACOMPTA

Douzième Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle Monsieur Philippe ROCHE dans ses fonctions de contrôleur de la gestion, pour une durée de deux ans, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Treizième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie d'un extrait certifié du Procès-Verbal de la présente Assemblée pour remplir toute formalité qu'il appartiendra, notamment auprès des greffes des Tribunaux de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le Président

EXACOMPTA